



COMITE D'ILE DE FRANCE de la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36 - www.cif-ffc.org

Montigny le Bretonneux, le 23 décembre 2025,

A compter du 1^{er} janvier 2026, la Fédération Française de Cyclisme met en place une réforme des formations fédérales.

Ce qui est maintenu :

- Les appellations des diplômes "Animateur fédéral" et "Educateur fédéral" restent les mêmes.
- La formation "Educateur fédéral" reste sur 4 journées (2 week-ends).
- La formation "Animateur fédéral" (1er degré) est organisée par les Comités départementaux, "Educateur fédéral" (2ème degré) par le Comité régional et "Entraîneur fédéral" (2ème degré) par la Fédération.
- Chaque formation comprend une partie e-learning et une partie présentielles.

Les nouveautés :

- Le module "Accueil" n'existe plus et est intégré dans la formation "Animateur fédéral".
- La durée de la formation "Animateur fédéral" passe de 4 à 2 jours.
- Le diplôme "Entraîneur fédéral" passe de 4 à 5 jours (environ une formation par an dans chaque discipline au niveau national).
- La formation "Animateur fédéral" est obligatoire pour participer à la formation "Educateur fédéral"
- Les diplômes ne sont plus à renouveler tous les 4 ans (*sauf pour les diplômes "Entraîneurs fédéraux"*).

Recyclage :

Les diplômes arrivant à expiration avant 2026 resteront valables à partir de 2026. La prolongation sera faite automatiquement, aucune démarche n'est nécessaire.

Rappel de la tarification régionale (adopté en CA du 21 juin 2025) :

- Animateur jeunes : 150 € au lieu de 350 € précédemment.
- Educateur Fédéral BMX Race : 150 € au lieu de 350 € précédemment.
- Educateur Fédéral Route/Piste/Cyclo-Cross : 150 € au lieu de 350 € précédemment.
- Educateur Fédéral VTT : 150 € au lieu de 350 € précédemment.

Depuis le 1er janvier 2025, la Fédération Française de Cyclisme a changé de plateforme de gestion des formations, pour ceux qui aurait des problèmes de gestion des diplômes ou de formation passée avant le 1er janvier 2025 ainsi que des besoins de recyclage, vous pouvez contacter Baptiste GOUILLET à l'adresse suivante : b.gouillat@ffc.fr.

Enfin, un nouveau programme de formation sera établi dans le courant du 1^{er} semestre 2026.

La Commission Formation